

# L'association CONNAÎTRE

## ➤ France Alzheimer oeuvre pour

- Soutenir les personnes malades et leur famille,
- Informer l'opinion et interpeler les pouvoirs publics,
- Contribuer à la recherche,
- Former les aidants familiaux et les professionnels de santé.

## ➤ France Alzheimer, c'est

- Un réseau de 106 associations départementales et plus de 200 antennes de proximité qui agissent au plus près des personnes malades et des familles,
- 3000 bénévoles engagés sur le terrain et apportant leur soutien aux familles,
- 150 000 adhérents et donateurs,
- Plus de 8 millions d'euros de ressources provenant à 80% de la générosité du public et des entreprises mécènes.

## ➤ La maladie en quelques chiffres

- Près d'un million de personnes atteintes en France de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée,
- 32 000 français de moins de 65 ans affectés par la maladie,
- 225 000 nouveaux cas décelés chaque année,
- Un taux de diagnostic estimé seulement à 50 %.

En 2010,  
25 ans de combat  
sur le terrain !

# En confiance Agir

## ➤ Nos engagements

La collaboration entre votre structure et notre association s'inscrit dans une relation de confiance basée sur la transparence.

France Alzheimer s'engage à vous transmettre :

- le bilan complet de l'action soutenue,
- le rapport annuel (bilan, comptes de résultat),
- des informations sur toutes les nouvelles actions mises en place par l'association.

## ➤ Les avantages fiscaux du mécénat

Au titre du mécénat, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt sur le revenu ou les sociétés de **60%** du montant de ces versements pris dans la limite de 0,5 % de votre chiffre d'affaires HT au titre de l'exercice au cours duquel est effectué le versement. (Art. 238 bis du Code général des impôts)

Un don de **1500 €** ne vous revient

qu'à **600 €** après déduction fiscale !

Vous pouvez également bénéficier d'un report de la réduction d'impôt. Pour en savoir plus, consultez notre site internet [www.francealzheimer.org](http://www.francealzheimer.org), rubrique Partenariat.

**N'attendez plus,**  
Contactez le service Partenariat

Pour une demande de rendez-vous ou d'informations complémentaires,  
**Adeline Fougère**  
se tient à votre disposition  
Tél. : 01 42 97 99 86  
[a.fougere@francealzheimer.org](mailto:a.fougere@francealzheimer.org)



# PARTENARIAT & MÉCÉNAT



Crédit photos : © Alix de Montaigu/Julien CROSNIER FA - France Alzheimer, 2009



**ASSOCIATION  
FRANCE ALZHEIMER®**  
[www.francealzheimer.org](http://www.francealzheimer.org)

Un malade, c'est toute une famille qui a besoin d'aide

# Nos actions

## L'Aide aux familles et aux personnes malades

Grâce à notre réseau de plus de 400 lieux d'accueils, d'écoute et d'informations, nous développons une politique générale d'aide aux familles destinée à améliorer l'accompagnement et la prise en charge du malade.



## La Formation

Organisme de formation agréé depuis plus de 20 ans, nous formons des bénévoles, des professionnels de santé et des aidants familiaux. Ces formations permettent de faire évoluer la connaissance sur la maladie et sa prise en charge.



## Les Rencontres France Alzheimer

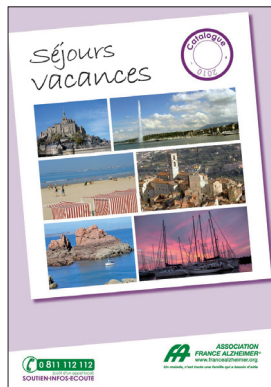
Pluridisciplinaire, ce grand colloque ouvert à tous aborde la maladie sous différents angles : la recherche et ses avancées, les enjeux socio-économiques, la prise en soins, l'éthique...



# sur le terrain

## Les Séjours vacances

Depuis plus de 10 ans, nous organisons des séjours vacances en France. Dans un cadre convivial et sécurisé, les personnes malades et leur aidant s'accordent un moment de détente et de répit partagé, en présence d'une équipe dédiée constituée de bénévoles et de professionnels.



## La Recherche

En 2009, c'est 1 100 000 € qui ont été attribués, sur deux ans, à 12 projets de recherche en sciences médicales, sciences sociales et sciences humaines.



## La sensibilisation autour de la maladie

France Alzheimer conçoit et diffuse de nombreux outils d'information pour sensibiliser l'opinion publique et informer les familles. Nous distribuons chaque année en moyenne 1,4 million de documents.



# Un projet en commun Mettre en oeuvre

## Comment soutenir notre cause ?

Fondations privées ou d'entreprises, groupes, entreprises, associations, vous pouvez agir à nos côtés.

### ➤ Le principe d'un partenariat peut prendre plusieurs formes :

- Soutien financier : don ou subvention pour l'ensemble de nos projets ou sur une action spécifique,
- Soutien logistique : don, prêt ou mise à disposition de matériels propres à votre activité, prise en charge des frais d'impression et de routage...
- Soutien humain : mobilisation de vos collaborateurs pour un défi sportif, pour la mise en place d'une quête, pour du mécénat de compétence...
- Soutien dans la mise en place d'actions commerciales, produits partage, asilage...

### ➤ En fonction de l'action choisie, nous déterminerons ensemble les outils et mode de communication les plus appropriés.

Ils nous soutiennent déjà



**NOTRE ÉQUIPE TRAVILLERA EN ÉTROITE COLLABORATION AVEC VOUS SUR TOUS LES PROJETS DE MÉCÉNAT OU DE PARTENARIAT QUE NOUS DÉVELOPPERONS ENSEMBLE.**